e.Licences

Fiche signalétique

Date: 26/08/2025

Autorisation d'exploitation semi-industrielle

Informations détaillées		
Nature	Autorisation	
Туре	Commercial	
Catégorie	Licence délivrée après enquête d'honorabilité ou de commodo incommodo (Catégorie H)	
Secteur d'activité	Mines	
Sous secteur d'activité	Autres activités extractives	
Formes juridique	Toutes les formes	
Nature de l'Actionnariat	Mixte	
Capital imposé (FCFA)	2000000	
Délai de délivrance	90	
Frais administratif (FCFA)	500000	
Montant de la Caution (FCFA) si applicable		
Périodicité de renouvellement	Non disponible	
Renouvellement soumis à inspection	Oui	
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	60	
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	Non disponible	
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non remboursable	
Période spécifique de dépôt des dossiers	Non	
L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?	Non disponible	

Contact de l'autorité émettrice		
Ministère	Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	
Structure	Direction Générale des Mines et de la Géologie	
Autorité émettrice	Direction Générale des Mines et de la Géologie	
Situation géographique	Plateau tour E 15ème étage	
Tél.Fixe	+225 27 20 22 20 27	
Adresse Mail	Non disponible	
Site Internet	Non disponible	

Pièces à fournir

Cf. liste des pièces à l'Article 53 de l'Arrêté 002/MIM/CAB du 11 janvier 2016.

Pénalités	
La règlementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Oui
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	Non disponible
Les principaux motifs d'application de la pénalité	Non disponible

Documents à télécharger